

Et si vous deveniez « Gestionnaire de dossiers » à l'ARS Bretagne ?

*Maisons à colombages
Place Saint-Anne à Rennes*

Ce poste est fait pour vous si

Vous êtes agent de la fonction publique (Cat. B), agent CCN (Niveau 4) ou agent contractuel.

Vous connaissez :

- Droit/réglementation
- Environnement administratif, institutionnel et politique
- Outils informatique

Vous êtes et vous savez:

- Respect des échéances et des plannings
- Travail en équipe
- Faculté d'adaptation, rigoureux et organisé
- Capacité d'analyse et de synthèse

Poste basé à Rennes en Ille-et-Vilaine

Nos avantages



- Bénéficiaire d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
- Bénéficiaire d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 10 février 2023**
à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP
(affichée dans le lien)

ARS Bretagne
6 place des Colombes
CS 14253
35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr



Vos missions

Rattaché à la responsable du pôle soins sans consentement, mutualisé entre les Côtes d'Armor et l'Ille et Vilaine, l'agent aura pour missions principales:

- Suivi administratif territorialisé des dossiers relatifs aux soins psychiatriques sans consentement
- Rédaction des arrêtés préfectoraux,
- Suivi des admissions sur décision du représentant de l'état dit SDRE (décisions de maintien, programme de soins, modification de la forme de prise en charge, transferts, levée de mesures), saisie dans HOPSY
- Préparation des dossiers devant être examinés devant le Juge des libertés et des détentions, saisine du magistrat, préparation des observations,
- Organisation des expertises médicales,
- Organisation des transferts de détenus en établissements psychiatriques,
- Organisation des transferts en UMD et UHSA
- Suivi des admissions sur demande de l'établissement dit SDDE (admission et levée) saisie dans HOPSY
- Vérification des demandes de détention d'armes en lien avec la Préfecture
- Secrétariat de la CDSP
- Outils statistiques et de suivi
- Archivage et soutien à la gestion de crise

Conditions particulières:

Continuité de service et permanence horaire à assurer en équipe de façon programmée sur la tranche horaire 8H30-18H00 selon l'organisation du service

Retrouvez l'intégralité des missions sur la PEP en cliquant [ICI](#)

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.

Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : www.bretagne.ars.sante.fr